

République française
Département de la Loire
Arrondissement : ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du mercredi 21 septembre 2022

Date de la convocation: 15/09/2022

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,*

Présents : 7

Votants : 7

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLINOT, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés : William GEORGES, Delphine FORISSIER, Gérard PEREZ

Absents : Françoise SAPIN

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20220921_01

Projet Croix Saint Just - Fin de chantier, travaux supplémentaires et mise en location

Monsieur le Maire explique que la commande passée à l'entreprise Bénétière comportait une option pour l'installation de 4 radiateurs «fluides» en remplacement des radiateurs de type panneaux rayonnants initialement prévus dans les pièces à vivre. Cette option s'élevait à 1 200€ HT pour les quatre unités prévus.

Compte tenu de l'efficacité énergétique de ces radiateurs électriques, il a été décidé de lever cette option et de passer la commande supplémentaire correspondante.

Il est donc demandé au Conseil de bien vouloir approuver ces travaux supplémentaires pour un montant HT de 1 200,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **Prend note de la situation de la fin du chantier de la Croix Saint Just**
- **Approuve la levée de l'option « radiateurs fluides » en remplacement des radiateurs « panneaux rayonnants » dans les deux pièces à vivre**
- **Accepte les travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise Bénétière pour un montant TTC de 1 440,00 €**
- **Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ont signé au registre tous les membres présents.
Le Maire, Patrice ESPINASSE

 